

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 48 (1912)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

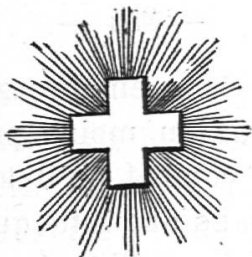
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVIII^{me} ANNÉE

N° 23.



LAUSANNE

8 juin 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Graphologie et éducation. — L'école et les traditions populaires (Suite). — Bibliographie. — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. — PARTIE PRATIQUE : L'expérimentation à l'école primaire (fin). — Simples leçons de choses (Suite). — Géographie. — Lecture. — Dictées. — Comptabilité.*

GRAPHOLOGIE ET ÉDUCATION¹

Lorsqu'on parle éducation, incontinent la pensée se reporte sur les enfants, petits et grands.

Il semblerait, en effet, que c'est pendant les beaux jours de la jeunesse que l'âme humaine est le plus apte à se former ou à se réformer. Que de fois n'entend-on pas dire : « Oh ! moi, je suis trop vieux pour changer. » Ceci est une grave erreur. Tandis que dans la nature, les tulipes, les œillets, les roses, sont susceptibles, par une habile et intelligente culture, d'être diversifiées, variées à l'infini, la plante humaine croit avoir atteint, à l'âge adulte, le *sum-mum* de son développement, et par conséquent, ne se soucie plus généralement, d'aucun effort. Cette conviction est une négation de la loi du progrès. Dès lors, comment mener à bien une éducation si l'on n'est parvenu, soi-même, à un stade d'évolution supérieur ?

« Eduquer » ne veut pas dire seulement, ni surtout, donner à l'enfant une instruction suffisante et quelques notions de savoir-vivre ou de savoir-faire lui permettant de jouer, en ce monde, le rôle qui lui est dévolu. « Eduquer » signifie *avant tout*, « concourir au développement et à l'amélioration d'un être, dans toutes ses

¹ Sous cette rubrique, nous donnerons dans les numéros qui suivront quelques articles sur la graphologie et le profit que l'on en peut tirer en éducation.

(LA RÉD.)

facultés, tendances, etc. » Car, remarquez-le bien, lorsque, après une période éducative plus ou moins prolongée, l'homme entre dans la vie, ignorant du combat qu'il aura à soutenir, ses plus belles années se passent dans une lutte qui aurait pu lui être épargnée, si son caractère, ses dispositions, ses facultés intellectuelles même, avaient été l'objet d'une éducation rationnelle.

Coopérer à l'expansion d'un plus grand caractère, d'une individualité plus remarquable, cela chacun doit le faire, pour son propre compte d'abord, puis pour venir en aide aux personnes, enfants ou adultes, que la destinée a placées sur son chemin.

Mais pour se défaire de ses défauts, pour acquérir ou renforcer ses qualités, il faut se connaître ; voilà la tâche difficile et délicate pour quiconque veut agir avec loyauté. Etre à la fois juge et partie est impossible. Nous avons besoin que quelqu'un ou quelque chose vienne nous dire : « Tu as tel défaut ; tu pourrais acquérir telle faculté, telle qualité ; ta vie en deviendra plus belle et plus heureuse ; la réussite que tu as longtemps poursuivie en vain, t'attend. »

A notre époque toute de convention, la connaissance profonde de soi-même ou d'autrui augmente de difficulté. Chacun est plus ou moins travesti ; la vanité nous pousse à nous montrer sous le jour le plus favorable ; en un mot, nous nous trompons nous-mêmes.

Trouver un moyen par lequel se traduise, — en dehors de notre volonté, — notre nature intime et notre caractère vrai, telle sera notre préoccupation. Plusieurs ont été proposés et discutés, parmi lesquels la graphologie peut être placée en première ligne.

La graphologie est l'art de juger le caractère d'après l'écriture. Elle repose sur ce fait que l'écriture (courante) entraîne des mouvements spontanés révélateurs du « moi ». Dans l'écriture (courante) les tendances morales, les facultés intellectuelles, les tempéraments se manifestent. Ce « moi », — si profondément enseveli sous les pensées et les tracés journaliers, sous la cuirasse d'une vie extérieure artificielle, ou transfiguré par une extrême complaisance en soi-même (en général, on n'aime pas à voir de vilains portraits, surtout lorsque ce portrait c'est le nôtre) — ce « moi », disons-nous, il convient de l'étudier, de le disséquer, de l'éduquer.

Mis en face de défauts que nous ignorions ou auxquels nous n'avions pas attaché d'importance, réconfortés par la découverte de qualités et de possibilités desquelles nous nous doutions peut-être un peu, nous faisons un retour sur nous-mêmes et nous disons : « Je veux me perfectionner ; *je le dois*.

La loi d'évolution est une loi de progrès. Elle enrichit ceux qui entrent dans son courant.

Un sage qui, par vocation, s'était adonné à l'étude de la nature humaine disait :

« Aide la nature et *travaille* avec elle ; la nature te regardera comme l'un de ses créateurs et fera sa soumission. »

JULIA CANDOLFI.

L'ÉCOLE ET LES TRADITIONS POPULAIRES (*Suite*).

Mais j'ai hâte de quitter l'école pour faire une rapide excursion au dehors. Quelle foule de renseignements le maître a-t-il l'occasion d'y fournir aux élèves, à condition de se préparer sérieusement. Cela lui demandera un certain temps, mais ce ne sera pas du travail perdu.

Voici le village. Comment les maisons sont-elles disposées ? Quelle façade est tournée du côté de la route ? Maison d'habitation et écurie sont-elles réunies sous un seul et même toit ou bien séparées ? Y a-t-il des inscriptions et que disent-elles ? Qu'on ne recule pas devant la peine de les déchiffrer et de les copier. On apprendra ainsi à connaître des anciennes formes de la langue et souvent aussi des manifestations précieuses de l'humour populaire. Les insignes que l'on découvre ici et là ont aussi leur importance, car dans bien des cas, ils nous montrent les formes anciennes des ustensiles et outils actuellement employés. Les noms des auberges contiennent à leur tour un grand nombre de renseignements sur le passé. On fera bien aussi, surtout à l'occasion d'un voyage plus étendu, de remarquer la manière de saluer, si variée d'une contrée à l'autre. Passera-t-on une nuit dans un chalet, quelle magnifique occasion d'entendre, de la bouche des pâtres et bergers, des récits de légendes locales, d'anciennes mélodies presque oubliées et des renseignements sur les us et coutumes de

la vallée. Je ne dirai rien de nouveau en ajoutant que, dans les Alpes, le passé est en général bien plus vivant qu'ailleurs.

Terminant ici ma rapide esquisse, je tiens à répéter, en y insistant, que tous les sujets mentionnés plus haut, et d'autres encore — car ma liste ne prétend nullement être complète — ne doivent être touchés que si une belle occasion se présente. Le maître rompra ainsi d'une manière heureuse et intéressante la monotonie des leçons et fera grandir chez ses élèves, qui plus tard deviendront des citoyens et des citoyennes, l'amour du pays où ont vécu leurs ancêtres.

Qui sait si tel de mes collègues n'a pas déjà occupé ses loisirs à recueillir de vieux dictons, des chants avec leur mélodie, des superstitions, des renseignements ayant trait à l'un ou à l'autre des points dont j'ai parlé? Ceux que la chose intéresse pourront, avec profit, je n'en doute pas, diriger leur activité de ce côté.

Une institutrice bernoise a recueilli un nombre respectable de vieilles chansons que les enfants entonnent encore. Un collègue du même canton a publié, grâce à la collaboration de ses élèves, une jolie série d'énigmes populaires, un autre un certain nombre de sobriquets et d'injures.

La *Société suisse des traditions populaires*, de son côté, a déjà recueilli passé 12 000 chants de la Suisse allemande, avec 2000 mélodies et 2000 environ de la Suisse française, avec 1000 mélodies. Elle a fait établir des collections très riches de renseignements se rapportant à la médecine populaire, dans les deux parties de la Suisse. Le « Glossaire des patois romands » contiendra une mine presque inépuisable de renseignements intéressants. C'est dans ces diverses publications que les instituteurs que la question intéresse trouveront des indications détaillées sur tout ce que je viens de dire. Mon but était simplement d'attirer leur attention sur ce point et de leur montrer comment ils pourront, si leurs goûts les y portent, rendre plus vivant l'enseignement des choses du passé.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

On nous fait remarquer avec raison que la *Wirtschafts-Geographie* de Spreng, dont nous parlions dans le n° 21 de l'année

courante, a été traduite en français par notre collaborateur, M. H. Sautebin, Directeur de l'école secondaire de Moutier (Jura bernois). L'ouvrage a paru chez Payot & Cie, à Lausanne.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande. — La conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, réunie le 31 mai dernier sous la présidence de M. Camille Decoppet, à Genève, a décidé de demander aux autorités cantonales d'interdire l'accès des cinématographes aux enfants de moins de seize ans.

La conférence s'est occupée, en outre, du *Glossaire des patois romands*, de l'*Annuaire de l'instruction publique*, dont le rapport et les comptes ont été adoptés, de l'*Atlas scolaire suisse*, de la future exposition scolaire, à Berne, en 1914 et de diverses autres questions, qui ont pour la Suisse romande un intérêt commun.

VAUD. — Augmentation de traitement. — Dans sa séance du 28 mai, sur la proposition de la Commission scolaire, le Conseil général d'Echandens, à l'unanimité, a augmenté de fr. 200 le traitement de M. Gustave Addor, instituteur et de fr. 100, celui de M^{me} Novel, institutrice. Nous félicitons ces autorités pour une décision qui les honore, ainsi que nos deux collègues.

A propos d'augmentation, je me permettrai un mot de réponse à un correspondant anonyme qui reproche à la *Chronique vaudoise* de n'être qu'une répétition de ce qu'on peut lire dans tous les journaux politiques. C'est possible, mais je lui ferai remarquer que la *Chronique* ne s'invente pas de toute pièce ; elle a pour but, sauf erreur, de relater tout ce qui intéresse le corps enseignant vaudois et autant que possible celui de la Suisse romande. Les faits sont les faits, et il est difficile qu'ils n'aient pas un air de *réchauffé* dans un journal qui, comme l'*Educateur*, est hebdomadaire. De plus, une bonne partie des abonnés de notre journal (institutrices surtout), n'ont pas les quotidiens dont dispose mon anonyme correspondant ; ils n'ont, au contraire, que l'*Educateur* pour se renseigner sur les questions qui les intéressent ; pour ces abonnés, je ne crois pas que la *Chronique* ne soit qu'une inutile répétition. Maintenant, si M. X veut bien prendre la peine de me communiquer des « nouveautés », je serai très aise de les recevoir et d'en faire profiter les lecteurs. Pour cela, il n'aura point besoin de dissimuler son nom et de déguiser si habilement son écriture.

A. DUMUID.

**** Une retraite.** — M. Pichon, instituteur à Longirod, vient de donner sa démission, après quarante années passées dans l'enseignement. Breveté en avril 1872, Eugène Pichon débuta à Moiry, où il resta en fonction jusqu'au mois de septembre 1874, époque à laquelle il fut appelé à diriger la première classe de Longirod. Il quitte ce poste après trente-huit années de service consécutif.

Durant ce temps, Eugène Pichon a pu faire valoir ses qualités d'instituteur et de pédagogue, qualités dont les fruits ont été appréciés. Il laisse ici le souvenir d'un homme de travail et de devoir. Pour ses collègues, ce fut l'ami courtois, serviable, gai en toute circonstance et d'un caractère aimable. Un de ses amis nous disait dernièrement que ce fut le collègue idéal ; aussi le corps enseignant du district d'Aubonne s'apprête à fêter dignement sa retraite. Nous joignons nos vœux à tous ceux qui seront dits à ce vaillant serviteur et nous lui souhaitons une bonne et longue retraite dans le village où toute la génération actuelle peut l'appeler « son maître ».

A. D.

**** Cinquante ans d'enseignement.** — Le doyen du corps enseignant de l'École de commerce, M. Louis Pelet, ancien directeur, fêtait le 22 mai dernier, le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. A l'occasion de ce jubilé, auquel il est donné à bien peu de parvenir, les amis, collègues et anciens élèves de M. Pelet ont tenu à lui apporter l'hommage de leur respect, de leur reconnaissance, de leur affection sincère. Ils l'ont fait au cours d'un banquet qui a eu lieu samedi dernier à l'hôtel de France, et a obtenu le plus grand succès. Le Département de l'instruction publique et des cultes était représenté par M. Louis Gauthier, chef de service.

Les états de service du vénérable maître ne sont certainement pas ordinaires : de 1862 à 1871, instituteur à Mont-la-Ville ; de 1871 à 1876, instituteur à Lausanne ; de 1876 à 1901, professeur à l'École industrielle cantonale ; de 1901 à 1905, directeur de l'École de Commerce ; de 1905 à 1912, professeur au même établissement. Dans cette courte biographie se reflète toute la carrière de M. Louis Pelet — carrière de travail et de dévouement, — consacrée tout entière à ce peuple vaudois qu'il aime tant et qu'il personnifie si bien. A plus d'un égard, en effet, M. Pelet représente le type authentique du Vaudois de la vieille roche, aux dehors simples et modestes, au langage savoureux et pittoresque, mais aussi à l'esprit plein de finesse, de bon sens, de ténacité.

Au cours du banquet, présidé successivement par MM. S. Cuénoud, président du conseil de l'école, et Ch. Perret, professeur, de nombreux discours ont été prononcés. Nous offenserons à nouveau la modestie de M. Pelet, — mais non la vérité, — en disant que tous célébraient à l'unisson la dignité de sa vie, la jovialité de son caractère, ses aptitudes de pédagogue et bien d'autres qualités encore. Ajoutons aussi que ces belles paroles étaient accompagnées de plusieurs témoignages tangibles, parmi lesquels un chèque, produit d'une souscription organisée par l'École de commerce. M. Pelet, après avoir remercié en termes émus, a exprimé le désir de voir le montant de son chèque consacré à un fonds spécial pour récompenser des élèves méritants de l'école ; puis il a retracé sa carrière, dans un discours empreint de sereine bonhomie, et annoncé son intention de prendre sa retraite pour se consacrer à sa famille et à des œuvres de charité.

M. Louis Pelet, membre fidèle de la Société pédagogique romande, fut un des vétérans fêtés au Congrès de Neuchâtel en 1904.

L'*Educateur*, qui dès sa fondation compta Louis Pelet au nombre de ses collaborateurs et auquel il envoie, encore aujourd'hui, des articles très goûtés de

nos lecteurs, joint ses félicitations et ses vœux aux nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés. Puisse-t-il jouir longtemps et en pleine santé d'une retraite qu'il a doublement méritée !

NEUCHÂTEL. — Réélection ? — Un nouveau texte de loi sur l'enseignement secondaire est à l'étude au sein de notre parlement neuchâtelois. Cet objet était même à l'ordre du jour de la session qui vient de se clore et, comme le projet avait été délivré tardivement, les députés ont décidé le renvoi de cette étude à l'ordre du jour de la prochaine session, en juillet probablement. Ce nouveau projet porte l'introduction du principe de la réélection sexannuelle du corps enseignant secondaire, et les promoteurs de cette mesure n'ont nullement dissimulé qu'ils songeaient à étendre ce mode de faire au corps enseignant primaire.

Il est toujours permis d'examiner l'utilité d'une mesure ou d'une disposition législative nouvelle et de songer aux conséquences visibles qu'elle peut comporter et il faut en toute franchise reconnaître que la disposition préconisée est inutile d'abord, puis qu'elle est, au point de vue pédagogique, sans raison qui la puisse justifier. Enfin elle est nuisible à l'impartialité, à l'indépendance du maître d'école pour qui elle est en plus humiliante.

Elle est d'abord parfaitement inutile puisque les autorités compétentes sont aujourd'hui suffisamment armées pour prononcer la révocation d'instituteurs ayant failli à leur devoir, et cette révocation est d'un effet immédiat dans les cas graves, et la résiliation d'un contrat de fonctionnaire de l'enseignement primaire peut intervenir moyennant six mois d'avertissement dans les autres cas. Que veut-on de plus ? Pourquoi suspendre sur le maître d'école cette menace perpétuelle d'une réélection douteuse ? Pourquoi faire peser sur lui ce souci de plus ? Pourquoi lui imposer ces préoccupations nouvelles ? Cette mesure fera double emploi en admettant qu'elle soit prise en considération et elle constituera un état de choses déplorable.

La réélection est anti-pédagogique. Il est peu probable que les instituteurs des cantons où pareille manière de faire existe s'en félicitent, mais on ne peut plus aisément la changer car il se pourrait que les corps électoraux compétents ne veuillent plus se dessaisir d'un tel pouvoir. On sait combien l'instituteur a besoin, dans la pratique de sa vocation, d'une indépendance qui lui assure l'esprit de suite et la méthode raisonnée nécessaires à la bonne marche d'une classe. On sait combien sont nuisibles les préoccupations graves, et la mission éducatrice qu'accomplit un maître est fructueuse et riche en résultats, seulement quand ce maître peut s'abandonner à sa tâche, avec la plus grande tranquillité d'esprit. Ne parlons même pas des fils de certains personnages influents au village et qui, élèves déplorables, se croiront maltraités injustement dès qu'ils auront reçu leur juste rang. Leur père étant l'un des « influents », travaillera aisément à la non-réélection du maître qui ne trouvera pas l'enfant parfait. L'école publique n'a pas besoin de cette mesure tyrannique.

Et puis, dans certains endroits plus nombreux qu'on veut bien le penser généralement, l'instituteur, à moins d'avoir une force de caractère bien dosée, sera plus ou moins porté à faire acte de complaisance toute spéciale envers les sept, neuf, onze ou quinze personnes — peu importe le nombre, — qui l'éliront direc-

tement au bout de la période. Le cas ne se rencontrera pas partout, mais il se rencontrera, à n'en pas douter, et c'est profondément regrettable. Ce n'est pas dans les colonnes de *l'Éducateur* qu'il faut s'appesantir sur les inconvénients d'ordre pédagogique de la réélection.

Il y a encore l'indépendance d'opinion que les instituteurs courent le risque de perdre. Pour peu que la majorité des membres d'une Commission scolaire soit formée de politiciens militants, le maître d'école sera plus ou moins obligé d'être de leur bord et de le manifester. Faut-il envier ce régime? On dit que les promoteurs du projet pensent par la réélection empêcher les instituteurs de s'occuper trop ouvertement de politique militante. Ici encore, si ce but est le vrai, il sera manqué et bien manqué.

Jamais, en effet, l'instituteur ne sera plus tenté par la politique que lorsque, par la réélection, il dépendra plus ou moins d'elle. Admettons — et je crois que c'est bien la meilleure manière de procéder, — admettons que l'instituteur doive s'éloigner autant que possible de l'agitation politique; bien qu'il soit citoyen ayant parfaitement le droit de s'intéresser aux affaires publiques, sa situation lui commande la prudence. Mais qu'on lui laisse sa dignité, toute sa dignité et puisqu'on lui confie la belle et noble mission d'éduquer la génération qui se lève, la génération qui demain sera le peuple souverain, qu'on le crédite d'assez de confiance pour qu'il accomplisse son devoir selon sa conscience. On peut estimer que la réélection est une humiliation imméritée et surtout inutile puisqu'en somme rien ne sera changé. On aurait pu comprendre une telle mesure, si on n'avait pas été armé contre les mauvais maîtres, mais ce n'est pas le cas et, en concluant, on ose dire enfin que la législation scolaire neuchâteloise ne pourrait, en consacrant la réélection, qu'enregistrer un fâcheux recul. Souhaitons encore qu'en juillet, au sein du Grand Conseil, le corps enseignant en particulier et l'école en général, trouvent de chauds défenseurs convaincus de la parfaite inutilité de la nouvelle disposition.

L. Q.

JURA BERNOIS. — † **J.-F. Stalder.** — J.-F. Stalder, ancien directeur de l'école secondaire des filles de Berthoud, est décédé le soir de la Pentecôte, après plusieurs années de souffrances virilement supportées. Né à Rüegsan, en 1845, Stalder se forma à la vocation d'instituteur sous la direction de Rüeegg à Münchenbuchsee. C'est en 1875 qu'il organisa l'école secondaire des filles de Berthoud et en fit un établissement modèle pour notre canton. Sa parole avait une grande influence dans les réunions du corps enseignant. Pendant de longues années, il fut membre du synode scolaire. Il a pris une grande part au développement du chant populaire dans les campagnes bernoises. Esprit foncièrement progressiste et libéral, caractère droit et conciliant, Stalder était hautement apprécié de ses concitoyens. Plusieurs attaques successives d'apoplexie le forcèrent, en 1903, à donner sa démission. Dans sa retraite, il s'intéressait toujours aux questions scolaires et à la prospérité de la charmante cité qui l'avait accueilli et à laquelle il a consacré le meilleur de ses forces et de sa vie.

H. GOBAT.

***** Saint-Imier.** — Les journaux annoncent que M. Gustave Cotty, professeur aux écoles secondaires de Saint-Imier a été appelé à Aubonne en qualité de maître de grec et de latin.

H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

L'EXPÉRIMENTATION A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

(Méthode simple et pratique. Fin¹).

3^o Expériences d'histoire naturelle.

27. *Respiration des racines.* — Suspendre une carotte dans un flacon contenant un peu d'eau de chaux (fig. 30); au bout de quelques heures, le liquide est recouvert d'une pellicule blanche, caractéristique de l'acide carbonique formé.

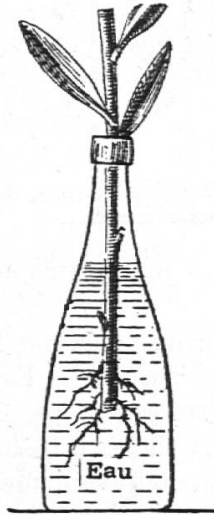
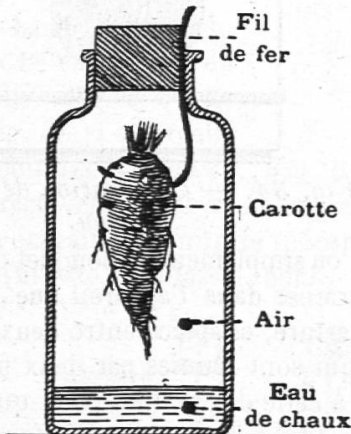
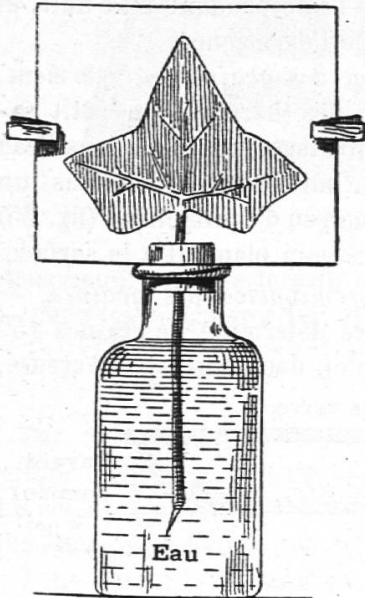


Fig. 30. — *Respiration des racines.* Fig. 31. — *Bouturage du laurier.*

28. *Bouturage.* — Faire plonger une branche de laurier dans une bouteille remplie d'eau et remarquer qu'il s'y développe lentement des racines adventives (fig. 31).



29. *Transpiration des feuilles.* — Disposer une feuille comme l'indique la fig. 32 : le limbe est placé entre deux lames de verre réunies par des pinces à linge, tandis que le pétiole plonge dans un flacon rempli d'eau.

Le bouchon de ce flacon porte une rainure qui soutient les deux lames et un trou qui donne passage au pétiole.

Constater, au bout de quelques heures, que de la buée se forme sur l'une des lames, celle qui est en contact avec la face inférieure de la feuille.

Avec une feuille de lierre l'appareil peut fonctionner pendant plusieurs mois, et permet de mesurer la quantité d'eau perdue par la transpiration.

Fig. 32. — *Transpiration des feuilles.*

¹ Voir les numéros 19, 20 et 21 de l'*Educateur*.

30. *Respiration des feuilles.* — L'expérience représentée fig. 33 est analogue à celle qui a été indiquée au numéro 30 pour la respiration des racines : fixer

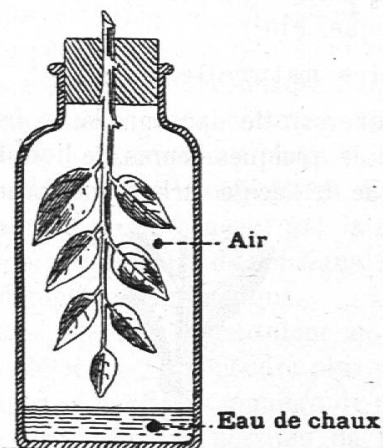


Fig. 33. — *Respiration des feuilles.*

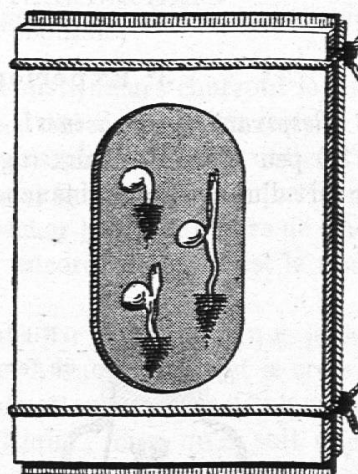


Fig. 34. — *Observation de la germination.*

au bouchon du flacon une branche feuillée, ou simplement un bouquet de feuilles.

31. *Germination.* — Faire germer des graines dans l'appareil que représente la fig. 34 : un carton, percé d'une large ouverture, est placé entre deux lames de verre (vieux clichés 6 1/2-9, par exemple), qui sont réunies par deux ficelles.

Le carton doit avoir une épaisseur égale à celle des graines pour que celles-ci se trouvent maintenues en place par la pression des deux lames de verre (condition inutile pour les graines du lin et du cresson alénois, qui restent adhérentes au verre lorsqu'elles sont mouillées).

Précaution à prendre : immerger les graines dans l'eau pendant une nuit, et maintenir le carton humide pendant toute la durée de l'expérience.

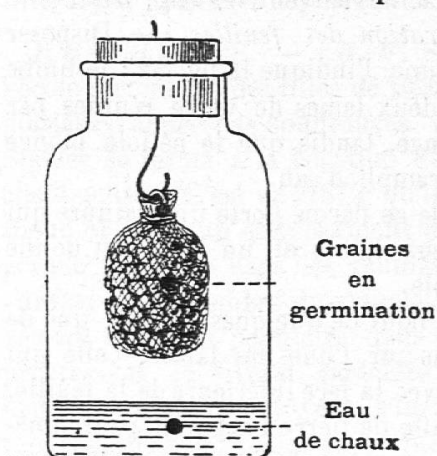


Fig. 35. — *Respiration des graines qui germent.*

32. *Respiration des graines qui germent.* — Remplir de graines (haricots) un petit sachet de toile d'emballage, le plonger dans l'eau pendant une nuit, puis le suspendre dans un flacon contenant un peu d'eau de chaux (fig. 35) et constater que celle-ci blanchit à la surface.

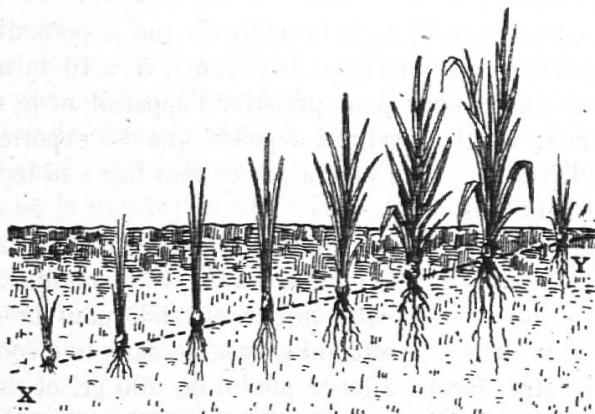
33. *Faculté germinative des graines.* — Mettre un nombre déterminé de graines (50 ou 100, par exemple), dans une assiette creuse,



Fig. 36. — *Faculté germinative des graines.*

au-dessus d'un papier buvard qu'on maintient humide, et recouvrir l'assiette d'une lame de verre (fig. 36). Au bout de une à deux semaines déterminer la proportion des graines qui ont germé.

34. *Influence de la profondeur des semis.* — Faire, au jardin, une tranchée ayant environ 1^m de long et 0^m50 de large, le fond étant incliné, avec une profondeur variant de 0^m01 à l'une des extrémités jusqu'à 0^m40 ou 0^m50 à l'autre extrémité, puis semer, en lignes, diverses espèces de graines sur le fond de cette tranchée, la remplir avec de la terre fine et observer le développement des plantes (fig. 37).



35. *Rôle des engrais.* — Une plate-bande ayant environ 5^m × 1^m est divisée en cinq parcelles égales 1, 2, 3, 4, 5. (fig. 38.) La parcelle n° 1 ne reçoit pas d'engrais,

les autres reçoivent : le n° 2, un engrais complet (nitrate, phosphate et potasse), le n° 3, un engrais sans nitrate (phosphate et potasse), le n° 4, un engrais sans phosphate (nitrate et potasse), enfin, le n° 5, un engrais sans potasse (nitrate et

Fig. 37. — Influence de la profondeur des semis.

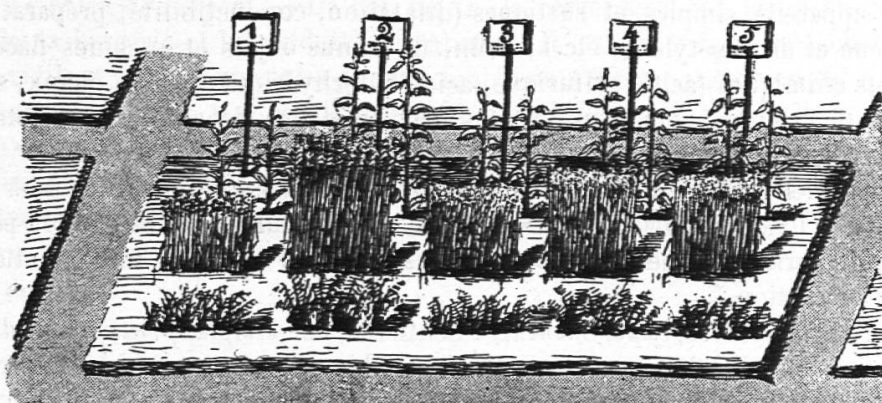


Fig. 38. — Rôle des engrais.

phosphate). Puis, le terrain est bêché, les mêmes cultures sont faites — en lignes — dans les cinq parcelles, et on compare les résultats obtenus.

Conclusion.

Par ces exemples, qu'il me paraît inutile de multiplier, le lecteur a dû se rendre compte des idées qui me dirigeraient si j'avais à donner l'enseignement des sciences physiques et naturelles dans une école primaire. Je vais mettre quelques-unes de ces idées en relief.

Tout d'abord, je condamne l'emploi de la verrerie fragile (ballons, cornues, tubes à essai) qui se brise si souvent, et se remplace difficilement quand on habite la campagne. Je n'emploie ni les supports ordinaires, qui sont encombrants ou

manquent de stabilité, ni la cuve à eau qui complique tant la manipulation des gaz; et je pousse la simplification au point de remplacer souvent la lampe à alcool par une bougie ou une allumette. En somme, mon matériel est *simple et rustique*.

Autres caractères de la méthode que je préconise: les expériences peuvent être exécutées dans un délai très court, 5 à 10 minutes en moyenne, y compris le temps nécessaire pour préparer l'appareil et le nettoyer quand la leçon est terminée; d'autre part, la dépense que ces expériences nécessitent est absolument négligeable; on en jugera par ce seul fait: la leçon sur l'oxygène ne revient pas à 2 centimes.

En résumé, l'expérimentation, telle que je la pratiquerais si j'étais instituteur, serait *simple, facile, rapide et économique*.

Je terminerai cette notice en indiquant la composition du matériel expérimental qui me paraît indispensable dans une école primaire.

Quatre flacons à large goulot de 200 gr. et un de 50 gr., deux bouchons de caoutchouc à deux trous et un à un trou, six tubes de verre coudés et trois bouchons troués, en liège fin, destinés à les réunir, un tube de caoutchouc de 30 cm., deux dés à coudre, un tube métallique (manche de porte-plumes ou étui à plumes), deux flacons-supports remplis de sable, une lampe à alcool, une bougie, un thermomètre, une pile simple, un aimant, un électro-aimant, une boussole, divers appareils simples et rustiques (dilatation, conductibilité, préparation de l'oxygène et de l'acétylène, etc.); enfin, de menus objets et quelques flacons de produits chimiques (acide sulfurique, acide chlorhydrique, eau de chaux, soufre, carbure de calcium, zinc, liquide savonneux, mélange de chlorate de potasse et de bioxyde de manganèse, etc).

Ce matériel serait contenu dans une petite armoire qui aurait les dimensions suivantes: longueur 0^m55, hauteur 0^m35, profondeur 0^m18, et dont la porte se rabattrait horizontalement, de façon à constituer, à l'occasion, une tablette pour l'expérimentation.

Avec ce *nécessaire expérimental*, essentiellement *simple, pratique et de prix modique* — environ 30 francs, — il serait possible de réaliser toutes les expériences que comporte le programme scientifique des écoles primaires.

Je sou mets mes idées au bienveillant examen des lecteurs de l'*Educateur*, tout disposé à donner des renseignements complémentaires aux instituteurs qui seraient tentés d'en essayer l'application ¹.

P. CHAUVET,

*Agrégé de l'Université,
professeur au lycée de Moulins sur Allier.*

Les figures qui illustrent cet article, ainsi que le texte des expériences décrites, sont extraites d'un livre qui vient de paraître: *Les sciences physiques et naturelles à l'Ecole primaire, par la méthode expérimentale*; et de son complément: *Guide expérimental*, qui paraîtra prochainement, chez Thorinaud, libraire-éditeur, à Montluçon (Allier) France, et librairie Payot & C^{ie}, à Lausanne. (*Note de la Rédaction*).

¹ Timbre pour réponse. Adresse: P. Chauvet, professeur au Lycée de Moulins sur Allier (France).

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (*Suite*).

Le chien.

Le chien est un animal domestique quadrupède. Sa taille et son aspect varient selon l'espèce à laquelle il appartient.

Le chien de garde surveille les fermes et les défend contre les voleurs et les vagabonds. Le chien de berger prête son aide au pâtre qui veille sur les troupeaux dans les pâturages. Le chien de chasse signale à son maître la piste qu'a suivie le gibier. Les chiens du Grand Saint-Bernard sauvent souvent la vie des voyageurs égarés dans les neiges de la montagne. Les chiens de Terre-Neuve ont plus d'une fois retiré de l'eau des personnes qui s'y noyaient.

Le chien est courageux, fidèle; il est l'ami de l'homme. Malheureusement, il peut être atteint d'une maladie terrible, la rage.

Nous devons traiter le chien avec bonté; il est le fidèle gardien de nos demeures et de nos troupeaux.

DICTÉES I. — Le chien est un animal domestique quadrupède. Il est en général de taille moyenne. Cependant quelques chiens peuvent être très petits, comme des chats, d'autres sont très grands, de la hauteur d'un veau. Les chiens sont des animaux courageux et fidèles. Ils sont les gardiens de nos fermes et de nos troupeaux.

II. *Le chien de berger.* — De bon matin, le berger sort son troupeau de moutons de la bergerie et le conduit au pâturage. Il est aidé dans sa tâche par un chien vigilant, qui ne permet à aucune brebis de s'écarter. Le chien est l'ami, le compagnon du pâtre. Il a pour son maître un amour durable et fidèle.

GRAMMAIRE. — Le verbe *être* indique *l'état*, la *façon d'être*, *d'exister*. Ex.: Le chien *est* courageux. — Le chien *est* fidèle. — Le berger *est* matinal. — Le pâturage *est* vert, etc.

NOTA. — Bien insister sur l'orthographe du mot *est*.

(*A suivre.*)

C. ALLAZ-ALLAZ.

GÉOGRAPHIE

Plusieurs des îles de la mer Egée viennent d'être occupées par les Italiens. Quelques notions sur les principales de ces terres seront donc d'actualité.

Rhodes.

L'île de Rhodes fait partie de l'archipel des Sporades. Elle est située au sud de la mer Egée (ou mer de l'Archipel) et se rattache à l'Asie Mineure, dont elle est séparée par un détroit large de 12 km. environ. L'île est sillonnée de chaînes de montagnes qui forment des massifs distincts et isolés; les principaux sont *Saint-Elie*, *Gramytis* et *Tayros* ou *Atabyron*; ce dernier dresse sa masse imposante à 1500 m. d'altitude. De ces montagnes descendent de nombreux torrents gonflés par les pluies de l'hiver, et presque tous taris pendant l'été. Les uns se creusent un lit profond dans les rochers, et bondissent de cascades en cascades; les autres se répandent en de vastes lits sablonneux, larges et sans profondeur. Aucun n'est navigable, ni flottable.

Rhodes jouit d'un climat délicieux ; elle était renommée dans l'antiquité pour la pureté du ciel et la douceur de l'air. Les fortes chaleurs de l'été y sont tempérées par des brises rafraîchissantes et ne sont accablantes que lorsque souffle le vent du midi, qui abat et qui énerve. Les hivers sont tièdes ; la saison des pluies commence en novembre et dure jusqu'en avril ; la neige ne se montre que sur les cimes du Tayros. De violents tremblements de terre ont plusieurs fois bouleversé l'île entière.

Rhodes traversa deux périodes d'éclatante prospérité maritime et commerciale : la première depuis Alexandre jusqu'à la domination romaine ; la seconde, aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, quand elle devint l'asile de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, expulsé de la Palestine, et le foyer de la résistance des chrétiens contre les infidèles. Les chevaliers munirent la capitale de fortifications puissantes, de bassins et de ports, qui se comblent peu à peu.

L'île de Rhodes formait, au moment de l'occupation par les Italiens (mai 1912), un *liva* de la Turquie. Elle était gouvernée par un pacha turc, muni de tous les pouvoirs civils et militaires.

Rhodes, capitale (20 000 habitants), est admirablement située, à la pointe septentrionale de l'île. C'est dans cette ville que fut élevée jadis la statue du soleil, énorme colosse de 35 mètres de hauteur, qui passait pour une des sept merveilles du monde. Cette statue servait de phare pour éclairer l'entrée du port. Elle fut renversée 56 ans après son érection par un terrible tremblement de terre survenu en 222 avant Jésus-Christ. L'ancienne ville de Rhodes avait cent autres monuments de ce genre consacrés aux divinités. Trois mille statues ornaient ses places publiques, ses temples, ses théâtres, ses gymnases ; des peintures répandues à profusion décoraient ses édifices religieux et profanes.

Dans l'intérieur de l'île sont épars 47 villages ou bourgs entourés de ruines. Les principaux sont : *Trianda*, située dans une vallée fertile, *Lindo*, ancienne place forte, *Monolithos*, *Artabiti*, *Kastellos*, etc.

L'île de Rhodes, qui a une superficie de 1796 km², ne compte que 30 000 habitants. Ce sont des Turcs, des Juifs, des Grecs et des Européens occidentaux, catholiques, vivant sous la protection des consuls.

Jadis couronnées de splendides forêts, les montagnes se dénudent de plus en plus par l'imprudent gaspillage des habitants. Faute de bras, la vingtième partie de l'île seulement est cultivée ; les procédés de culture sont tout à fait primitifs. Le sol produit du blé, de l'orge, des olives excellentes, du sésame, de la vigne qui donne un vin capiteux rouge et blanc ; les vergers renferment des abricotiers, figuiers, amandiers, orangers, citronniers, grenadiers, pêchers, mûriers. On rencontre communément le térébinthe, le sycomore, le palmier. Les animaux domestiques, chevaux, mulets, vaches, moutons, brebis, ne sont pas très nombreux ; ils sont de petite taille et de race médiocre. Les abeilles donnent un miel exquis.

Les exportations de l'île ne dépassent guère un demi-million de francs ; ses importations s'élèvent à deux millions et demi.

(D'après l'*Asie* de L. LANIER.)

LECTURE. DICTÉES.

L'île de Rhodes.

I. La plupart des montagnes qui composent la chaîne des Alpes et celle des Pyrénées sont beaucoup plus hautes que le mont Tayros, mais le coup d'œil dont on jouit de leurs cimes est souvent borné, soit par d'autres montagnes, soit par des nuages errants ou des vapeurs condensées qui ne se dissipent presque jamais complètement et qui interceptent une grande partie de l'horizon. A Rhodes, au contraire, excepté pendant les plus mauvais mois de l'année, l'atmosphère est si pure et si diaphane, et le soleil a tant d'éclat, dans ce climat tout oriental, qu'on peut se figurer sans peine le magnifique spectacle qui doit frapper le regard lorsque, placé au centre de l'île, sur le sommet d'une montagne qui en domine les autres massifs d'environ sept cents mètres, et la mer de plus de mille cinq cents, on plane librement et sans obstacle du haut de ce sublime observatoire, tantôt sur les côtes variées et pittoresques de la Lycie et de la Carie, tantôt sur tant d'îles jadis célèbres qui baignent les flots de l'antique mer d'Icare et qui composent l'archipel des Sporades asiatiques.

II. De là aussi, l'île de Rhodes se déploie tout entière autour de nous et à nos pieds, comme un vaste plan en relief où tout s'anime et vit sous nos yeux. Du sommet où nous sommes placés, tous les grands traits de cet admirable tableau sont facilement perceptibles, les principaux détails eux-mêmes n'échappent point à la vue. Ainsi, la plupart des villages qui ne sont pas cachés par des plis de terrain trop considérables, apparaissent comme des taches blanches parsemées, soit au milieu des vallées, soit le plus souvent sur des collines ou bien sur le flanc des montagnes. De là, on se rend compte de la faible partie de l'île qui est cultivée et habitée et de l'étendue malheureusement si grande que l'homme et la culture ont abandonnée.

VICTOR GUÉRIN.

La montre de Remi.

J'avais une montre, une montre à moi, dans ma poche, à laquelle je pouvais regarder l'heure. Et je la tirai de ma poche pour voir quelle heure il était : midi. Cela n'avait aucune importance pour moi qu'il fût midi ou deux heures, mais je fus très heureux qu'il fût midi. Pourquoi ? J'aurais été bien embarrassé de le dire : mais cela était. Ah ! midi, déjà midi. Je savais qu'il était midi, ma montre me l'avait dit ; quelle affaire ! Et il me sembla qu'une montre, c'était une sorte de confident, à qui l'on demandait conseil, et avec qui l'on pouvait s'entretenir.

Quelle heure est-il, mon amie la montre ? — Midi, mon cher Remi. — Ah ! midi ; alors je dois faire ceci et cela, n'est-ce pas ? — Mais certainement. — Tu as bien fait de me le rappeler : sans toi, je l'oubliais.

HECTOR MALOT.

COMPTABILITÉ

Des factures.

Les factures se rapportent généralement à des ventes faites par des marchands de gros. Elles contiennent, comme les notes, toutes les données nécessaires pour permettre une vérification complète de tous les calculs et, de plus, quelques indi-

cations supplémentaires : mode de transport, conditions de paiement, délai accordé pour les réclamations, retour des emballages, etc.

Toutes les réductions de poids, escompte, rabais exceptionnels sont clairement indiqués.

Le poids brut est le poids de la marchandise et de son emballage. *La tare* est le poids de l'emballage : toile, sac, tonneau, caisse, harasse, etc. *Le poids net* s'obtient en déduisant la tare du poids brut.

Une diminution du poids consentie pour impuretés contenues dans certaines marchandises : café, riz, maïs, céréales et semences fourragères, etc., s'appelle *réfaction*.

Le coulage est la diminution de poids accordée pour l'évaporation et le déchet de certains liquides : vin, huile, pétrole, etc.

1. Facture de négociants en tissus.

Dans cet exemple, ainsi que dans ceux qui suivront, le prix de chaque article est arrondi par 0 ou 5 centimes. Ex. : fr. 9,48 sont comptés pour fr. 9,20 et fr. 15,97 pour fr. 15,95.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

BAUDRAZ, BONFIL & Cie

5, Rue des Négociants, 5, Vevey.

Madame Petitplis, couturière, à Clarens (Montreux)

DOIT

pour marchandises expédiées franco, par poste, payables à 30 jours, sous 2 % d'escompte.

Vevey, le 8 juin 1912			
Quantités		Prix	Fr. Ct.
12,40 m.	taffetas noir, très belle qualité	2,90	35,95
8,50 »	» mousseline, qualité spéciale	3,70	31,45
9,— »	surah noir, tout soie	3,50	31,50
5,20 »	ottoman, pour garnitures	4,90	25,50
11,— »	messaline fine et souple	2,20	24,20
15,— »	moire française antique	6,90	103,50
7,40 »	lainage d'Alsace, belle qualité	3,50	25,90
18,— »	percale imprimée	1,10	19,80
12,30 »	zéphir anglais	1,95	24,—
22,20 »	satinette imprimée	0,95	21,10
16,40 »	moirette de Lyon	1,50	24,60
14,50 »	satin de Chine, pour doublures	2,—	29,—
12,— »	damas fantaisie » »	1,25	15,—
8,30 »	alpaga noir » »	0,80	6,65
	Total	Fr.	418,15
	Escompte 2 %	»	8,35
	Net	Fr.	409,80

(A suivre.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Echallens:** fr. 1600; fr. 300 d'indemnité de logement, plantage, ainsi que 7 stères de sapin à charge de chauffer la salle d'école; 14 juin. — **Le Châtelard (Montreux):** Classe primaire supérieure de **Chailly:** fr. 2600 pour toutes choses, plus 4 augmentations successives de fr. 100 chacune par série de 5 ans de service dans le canton; 14 juin.

INSTITUTRICES. — **Grandcour:** fr. 1000 plus logement et jardin; 14 juin. — **Le Châtelard (Montreux)** Institutrice à **Vernex:** fr. 1700 plus 6 augmentations successives de fr. 75 chacune après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton; 14 juin.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes:

Instituteurs: MM. Sordet, Louis, au Day p. Vallorbe. — Noverraz, Oscar, à Fontaines. — Baumgartner, Gustave, à Villars-Mendraz. — Monod, Emmanuel, à Poliez-Pittet. — Maillard, Fritz, à Corsier. — Guex, Francis, à Maracon.

Institutrices: Mlles Geneux, Mathilde, à Ballaigues. — Martin, Susanne, à la Vraconnaz (Ste-Croix). — Jeanrenaud, Louise, à Seigneux.

Dans sa séance du 31 mai 1912, le Conseil d'Etat a nommé:

M. Frédéric VICAT, en qualité de maître spécial de dessin artistique, au collège mixte d'Aubonne, à titre provisoire et pour une année.

Gymnase classique

Baccalauréat es-lettres

Session de juillet 1912.

Inscription des candidats: mardi 25 juin, à 11 heures.

Début des examens: jeudi 27 juin, à 2 heures.

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

—> 10, Rue de Bourg, 10 <—

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 Salons de Rafrâichissements Téléph. 403

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

LUCERNE

Restaurant
sans alcool



„WALHALLA“



Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de l'arrêt de tramway et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour le **service d'école** et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896

H1016Lz

E. FRÖHLICH.

FRUTIGEN

Oberland-Bernois

Restaurant

Hôtel de la Gare

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.
Locaux spacieux. Arrangements favorables pour
excursions en voiture et en break.

Propriétaire **Fr. Hodler-Egger.**

Z 2855 G

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Colonne	100 »	»	0,90
Percalé imprimée.	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne.	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures
10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus
Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

ARION

Chœurs et Prix mixtes a cappella.

Prix nets

Nägeli, H.-G. Louons le Seigneur	— .50	Pilet, W., Op. 2. Chant de Noël	1.—
Palestrina, G.-P. Jésus, ô roi des Anges	— .50	Mozart, W. A., Ave verum	— .50
Haydn, J.-M. La Mort du Sauveur	— .50	Schubert, F., Hymne au créateur	— .75
Mangold, C.-A. Ce qu'on doit à son pays	— .50	Lauber, E., Amis, déjà l'aurore	— .50
— Mélodie populaire. La Rose des Alpes	— .50	Maurer, La Naissance du Sauveur	— .50
Palmer, Ch. Réveille-toi	— .50	Grunholzer, K., Consécration	— .50
Schumann, B. Hymne à la Nuit	— .50	Grunholzer, K., Réception des Catéchumènes	— .50
Heim J. Notre Suisse	— .50	Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Mélodie populaire. Barcarolle	— .50	Otto, J., Pour la réception des Catéchumènes	— .50
Mendelssohn, F. Elégie	— .50	Grunholzer, K., L'Orage	— .75
Grunholzer, K. Voici le jour	— .50	Bischoff, J., A la Montagne	— .50
Bordese L. Les Anges du printemps	— .75	Baader, W., Le Réveil	— .50
Portnianski, D. Invocation	— .50	Handel, Alléluia !	1.—
— Hymne au Rédempteur	— .50	De Faye-Jozin, Le retour au pays	1.25
Rinck, Ch. Le Céléste Héritage	— .50	— Chanson du Vieux moulin	1.25
Hauptmann, M. Sur Dieu repose-toi	— .50	Sachs, L., Le printemps vainqueur	1.—
Mendelssohn, F. Le Chant de l'Alouette	— .50	Mendelssohn, Lauber, Pâques	— .75
— Oiseau des Bois	— .50	Masset, Henri op. 5. Hymne de Pâques	1.—
Silcher, FB., Gloire, Gloire ! (Noël)	— .50	Hauptmann, M., Hymne	— .75
Doret, G., Chant des Moissonneurs	— .50	Gluck, Pâques	— .60
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières	— .50	Palme, B. Chant de Pâques	— .50
Prétorius, Chant de Noël	— .50	Homilius, G. A., L'Agneau de Dieu	— .50
Palmer, Ch., Consolez, consolez !	— .75	Klein, B., Confiance	— .50
Kling, H., En Mai	— .50	Dénézéaz A., Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klughardt, A., Charms du printemps	— .50	Grandjean, S., Le Sapin de Noël	— .50
Abt, F., La voix du soir	— .50	Gläser, K. G., Gloire au Seigneur Chant de Noël	— .50
Kling, H., Chœur pour l'inauguration ou la restauration d'une église	1.—	Mangold, Dans la forêt	— .50
Plumhof, H., Op. 18. Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—	Hahnemann Paul, Que Dieu te bénisse (Der Herr segne dich)	1.—
— Op. 19. Les voix de Noël	— .75	North, Ch., Rameaux	1.—
— Op. 22. Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50	— Ratification, A te servir Jésus	— .50
— Op. 23. Paraphrase du Psalme C	— .75	— Venez à moi	— .50
— Op. 27. Paraphrase du Psalme 84	— .75	— Ascension. Oh ! que n'ai-je que des ailes	— .50
		— Rameaux. Hosannah, bénit soit	1.—
		— Au Rédempteur (Vendredi - Saint)	— .50
		— Pâques. O Christ tu sors de la poussière	1.—

Envois à l'examen



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION "ATAR", GENÈVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle N° 11 et à la rue de la Corraterie N° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> :	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>M.M. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie 7 ^{me} édition	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— Edition réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> . Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle par <i>E. Pittard</i> , prof. 3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> . 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné	2.90
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> . Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —

Tous les Suisses romands doivent lire
J.-J. ROUSSEAU ET LE PAYS ROMAND

Edition du bi-centenaire. — Numéro spécial de la collection.

LE ROMAN ROMAND (N° 11) 60 cent.

Jean-Jacques n'est pas seulement un enfant de Genève, il appartient au pays romand tout entier qu'il a souvent parcouru en son aventureuse jeunesse et où il a séjourné au cours de sa vie orageuse. Ce pays qu'il a arrosé de ses larmes, lui a inspiré ses plus belles pages, son amour si vif de la nature. Ce sont ces peintures de paysages, ces tableaux de mœurs, pages éparses dans son œuvre et recueillies avec un soin judicieux par M. Eugène Ritter, que renferme ce numéro spécial du ROMAN ROMAND, appelé à un succès mérité.

Pour relire :

J.-J. ROUSSEAU. *Les Réveries du promeneur solitaire* . 35 cts.

— *Les Confessions* (pages choisies) . 35 cts.

Collection : Les Cent Chefs-d'œuvre qu'il faut lire, la plus élégante des collections à bon marché, 35 cts. le volume.

En vente partout : Librairies, kiosques, gares, etc.

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

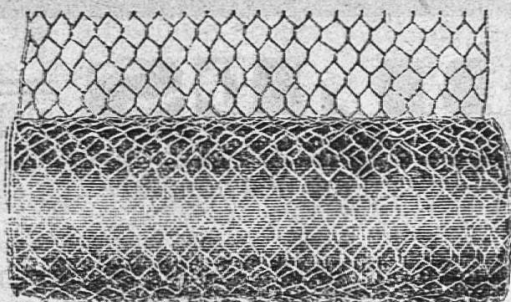
→ 10, Rue de Bourg, 10 ←

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 Salons de Rafrâichissements Téléph. 403

Max Schmidt & C^{ie}



24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX

marque « CARBORUNDUM ».

L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3¹/₂ ans, 95 % de succès

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple
au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne
par les membres de la S. P. V.*

MEUBLES

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. —
Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion.**